

Évidemment, l'énergie marémotrice n'est pas la réponse immédiate aux besoins en énergie électrique du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Écosse. Ces provinces peuvent cependant se procurer un combustible économique sous forme de pétrole importé. Pour retirer les avantages maximums de ce combustible, il faut construire des génératrices thermoélectriques efficaces et les services publics des deux provinces doivent collaborer en toute coordination au fonctionnement de ces génératrices. Cette initiative, alliée à la construction de puissants embranchements avec les réseaux voisins de services au Canada et aux États-Unis, contribuera largement à rendre les coûts de l'énergie dans les Maritimes comparables à ceux d'autres régions du Canada.

Le gouvernement a déjà signalé qu'il souhaitait parvenir à cette fin. Le gouvernement du Nouveau-Brunswick recevra une aide financière fédérale d'au moins 4 millions du ministère de l'Expansion économique régionale pour la conjugaison du réseau électrique dont l'aménagement est actuellement en cours avec celui de la province de Québec. Grâce à ce raccord, la région des provinces Maritimes captera son énergie électrique du complexe hydraulique gigantesque dont la construction est presque terminée aux chutes Churchill.

Le gouvernement est disposé à examiner d'autres moyens d'assistance aux projets importants pour l'installation de réseaux énergétiques dans ces provinces. De leur côté, les entreprises de services publics doivent tenter de coordonner leur planification indispensable pour obtenir à bon compte un niveau constant d'énergie.

**M. Comeau:** C'est terrible.

**M. J. P. Nowlan (Annapolis Valley):** Monsieur l'Orateur, je remercie le ministre de nous avoir prévenus de son intention de faire une déclaration à la Chambre et de nous avoir remis le texte du communiqué de son ministère sur la question de l'énergie marémotrice dans la baie de Fundy. Je dois dire cependant que le rapport du Bureau des études marémotrices de l'Atlantique est très décevant, tout comme la déclaration du ministre.

• (2.10 p.m.)

**Des voix:** Bravo!

**M. Nowlan:** Certes, la déception est grande chez les gens de la région atlantique qui deux fois par jour entendent le fracas des marées de la baie de Fundy et qui savent le parti qu'on peut en tirer. En dépit de ce rapport, je suis convaincu que le potentiel d'harnachement de l'énergie marémotrice dans la baie de Fundy est aussi fort aujourd'hui que le bruit de la marée de Fundy sur le bord de la grève. La baie est dans ma circonscription, c'est vrai,

[L'hon. M. Greene.]

mais les incidentes dépassent celle-ci de beaucoup. Elles concernent tout le Nord-Est de l'Atlantique, particulièrement le Nord-Est des États-Unis.

Comme l'a signalé le ministre, il s'agissait d'un projet conjoint des gouvernements d'Ottawa, du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Écosse. On vient tout juste de me remettre un exemplaire du rapport. Je suppose que je devrais accepter ce que le ministre a dit dans sa déclaration; à l'heure actuelle, je ne suis pas en mesure de douter des facteurs techniques, mais ils ne nous apprennent rien de nouveau. Nous savions que, pour des raisons techniques, l'énergie marémotrice coûterait plus cher que d'autres sources d'énergie. Cependant, même si le communiqué en faisait état, le ministre n'a pas mentionné cet après-midi la partie du rapport qui dit, à la page 21:

On conclut que l'énergie marémotrice pourrait soutenir la concurrence des autres formes d'énergie quand le taux d'intérêt sera réduit à environ la moitié de sa valeur actuelle.

A en juger par les commentaires du ministre sur certaines des opinions exprimées dans ce rapport, les taux élevés d'intérêt constitueraient une des principales raisons de l'abandon du projet. Je ne chercherai pas, aujourd'hui, à régler la question des taux d'intérêt qui, je le reconnais constituent un problème épineux. Cependant, lorsque les taux d'intérêt ont un impact aussi direct sur une région telle que la mienne, qui n'a pas les ressources économiques de certaines autres provinces, notamment l'Alberta, l'Ontario et la Colombie-Britannique, j'espérais et je persiste à espérer que les gouvernements, qui, d'une certaine façon, ont le pouvoir de contrôler les taux d'intérêt, chercheraient à en réduire, voire à en supprimer, le contrecoup sur des projets comme celui dont je vous parle maintenant.

Tant la déclaration du ministre que le rapport sont décevants à cause de leur conception négative. Comme je l'ai dit, nous savions qu'il en coûterait davantage pour mettre en valeur l'énergie marémotrice de la baie de Fundy. Nous avions espéré, néanmoins, qu'après 2 ans et demi consacrés à cette étude, les responsables auraient fait plus que d'éclaircir les points techniques; nous espérions que le rapport renfermerait des recommandations positives tendant à réduire ou à éliminer certains problèmes qui ne pouvaient manquer de surgir avec la réalisation d'un tel projet. Je vous poserai cette question-ci, monsieur l'Orateur. Si les gens avaient prêté attention aux arguments du ministre qui figurent dans le rapport et qui s'appuient sur des considérations économiques immédiates, le Canadien Pacifique aurait-il jamais été construit d'une extrémité à l'autre de notre pays? Revenons à aujourd'hui. L'étude des facteurs économi-